

Réponse de la Municipalité**à l'interpellation de M. Jacques Pernet
déposée le 31 janvier 2017****« Le service des sports et son dynamisme proverbial »****Rappel**

« A la page 4 de la revue Sinergie N° 46 (décembre 2016), j'ai lu avec plaisir que la Ville a accueilli le plus grand rallye de véhicules électriques, Wave, le 16 juin à Lausanne. Les SIL ont fourni l'énergie et l'équipement nécessaire à l'approvisionnement électrique des véhicules.

Je salue l'esprit entrepreneurial de la Municipalité qui a accueilli et, en quelque sorte hébergé 60 voitures et 10 motos électriques.

Cet article m'a remémoré le débat sur l'opportunité d'étudier l'organisation d'un Grand Prix de Formule E à Lausanne, postulat accepté par la majorité de la commission et par le Municipal en charge des sports lors de la précédente législature, mais rejeté par le plénum dernièrement.

La Municipalité a été remaniée en profondeur à l'aube de cette législature.

Cette interpellation est déposée dans le but de connaître les intentions de la nouvelle Municipalité pour ce qui concerne le sport en général et, plus précisément les manifestations sportives.

En effet, notre ville a toujours été remarquée par son dynamisme, son professionnalisme et son entrepreneuriat en matière de manifestations sportive. Je pense, entre autres, à Gymnaestrada, à l'organisation de nombreux championnats européens, voire mondiaux, au Crashed Ice, ... toutes ces manifestations accueillant de très nombreuses personnes à Lausanne, assurant ainsi de nombreux emplois et retombées économiques et portant le nom de Lausanne loin à la ronde (médias, bouche à oreille, etc.). »

Préambule

Avant de répondre aux questions de l'interpellateur, la Municipalité tient à apporter les précisions suivantes.

Chaque année, plusieurs centaines de manifestations sportives sont organisées à Lausanne. Elles le sont, avant tout, au sein des clubs et associations locales et ne concernent que leurs membres. Toutefois, une centaine d'entre elles dépassent ce cadre et investissent le domaine public ou nécessitent la mise à disposition d'équipements sportifs majeurs (stades, piscines ou salles). Ces manifestations revêtent une importance manifeste non seulement pour les sportifs, clubs ou fédérations concernés, mais aussi pour notre ville, car ces événements, qu'ils soient internationaux ou locaux, récurrents ou uniques, contribuent à encourager la pratique du sport et à promouvoir l'image de Lausanne. C'est pourquoi, ils sont activement soutenus par la Municipalité.

Le Plan directeur du sport (PDS)¹ définit les bases de ce soutien et fixe comme objectifs, entre autres, « le soutien aux comités d'organisation de manifestations sportives par des aides financières, administratives, en personnel et en matériel » et « l'encouragement à la création de nouvelles manifestations sportives régulières et la participation à leur mise sur pied et à leur organisation »².

En plus des manifestations récurrentes, Lausanne est aussi un lieu réputé pour l'organisation de manifestations sportives uniques d'importance internationale. Depuis le début des années 2000, plus d'une dizaine de championnats du monde, d'Europe et autres coupes du monde ou événements internationaux ont eu lieu en nos murs. Parmi les plus importants, nous relèverons la World Gymnaestrada, avec ses 23'000 athlètes (soit plus du double de ceux des Jeux Olympiques d'été !) qui furent nos hôtes du 10 au 16 juillet 2011. Ce savoir-faire, internationalement reconnu, la Municipalité tient à le conserver et, pour ce faire, a fixé comme objectif la tenue annuelle d'un événement de ce type.

De nombreux services de l'administration communale sont, à divers degrés, impliqués dans la tenue et le soutien à ces événements. Nous citerons le Secrétariat municipal, le Secrétariat général culture et développement urbain, le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne, le Corps de police, le Service de protection et sauvetage, le Service de l'économie, le Service de l'eau, le Secrétariat général et cadastre, le Service des parcs et domaines, le Service d'organisation et d'informatique, le Service des routes et de la mobilité, le Service de la propreté urbaine, le Service de l'électricité et le Service multimédia. Pour le Service des sports, il s'agit de l'une de ses missions principales.

Réponses aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : La Municipalité envisage-t-elle de continuer dans la voie dynamique, professionnelle et entrepreneuriale qui a façonné la réputation sportive de Lausanne, Capitale olympique ?

La Municipalité va poursuivre la politique, couronnée de succès comme l'interpellateur le relève, qui est la sienne dans le domaine des manifestations sportives, qu'elles soient récurrentes ou à caractère unique, qu'elles concernent le sport populaire ou le sport d'élite, qu'elles aient un caractère local ou international.

Des infrastructures nouvelles nécessaires, pour accueillir bon nombre de manifestations, vont être construites, Centre sportif de Malley, Centre sportif de la Tuilière, ou rénovées.

Question 2 : La Municipalité peut-elle nous « dévoiler » le programme de cette législature ? Quelles animations sportives classiques vont être maintenues ou abandonnées ?

Le programme de cette législature est riche en événements sportifs : notre ville sera l'hôte, cette année, de l'étape finale du Tour de Romandie (sous la forme d'un contre-la-montre), des championnats d'Europe féminin amateur de golf, d'une manche de la coupe du monde de triathlon en 2018 et des championnats du monde de cette discipline en 2019. En 2020, Lausanne deviendra ville olympique en accueillant les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, puis, quelques mois plus tard, sera le cadre des championnats du monde de hockey sur glace. Auxquels s'ajouteront, bien entendu, les manifestations récurrentes que sont les « 20 km de Lausanne », la « Journée lausannoise du vélo », le « Triathlon de Lausanne », la course « Capitale olympique » et la « Christmas Midnight Run », sans oublier « Athletissima », le « 3x3 Basket World Tour » les « Panathlon Family Games », les « 24 heures de natation » ou « Equissima », pour n'en citer que quelques unes.

¹ Rapport-préavis N° 2002/22, du 23 mai 2002, « Plan directeur du sport. Politique municipale en matière de sport. Réponse aux motions Denis Roubaty et Olivier Français », Bulletin du Conseil communal (BCC) 2002, tome II, pp. 672-703.

² PDS, objectifs 32 et 33.

Relevons que les manifestations sportives récurrentes contribuent à la promotion de Lausanne, en Suisse et à l'étranger et ont un apport économique indéniable. Elles sont aussi un outil de promotion de santé publique en incitant et en offrant la possibilité à la population de participer et d'exercer une activité physique. C'est pourquoi, la Municipalité les soutient, en particulier celles ouvertes à tous, et va continuer de le faire. Il importe de rappeler et de souligner que l'organisation de tels événements repose sur un modèle économique qui fait appel au sponsoring. Il est donc primordial pour les organisateurs de pérenniser leurs relations avec leurs sponsors. La défection d'un ou de plusieurs sponsors peut avoir des conséquences désastreuses pour une manifestation, même établie depuis des années et faisant partie « du paysage sportif » local, voire international.

Question 3 : La création de nouvelles animations sportives est-elle à l'ordre du jour ?

Comme indiqué en préambule, l'une des missions principales du Service des sports est l'encouragement à la création de nouvelles manifestations sportives régulières et la participation à leur mise sur pied et à leur organisation. Dans ce cadre, il est non seulement à l'écoute des milieux sportifs, mais il est également proactif et recherche les événements sportifs de demain, qu'ils concernent des sports « classiques » ou nouveaux. Au moment de la rédaction de cette réponse, la Municipalité ne peut donner d'indications précises quant aux nouvelles manifestations sportives qui seront organisées dans le courant de la présente législature. Elle peut seulement dire que des études et des contacts sont en cours.

La Municipalité tient également à rappeler qu'une priorité dans les engagements est mise cette législature sur les animations qui débiteront déjà en 2018, en lien avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020.

Question 4 : Dans le cas cité ci-dessus et qui concerne l'accueil de Wave, ce dont je ne peux que me réjouir

- a. **Quelles sont les raisons qui ont motivé la Municipalité à accueillir Wave ?**
- b. **Quel fut le coût pour Lausanne ?**
- c. **Quelles furent les retombées économiques supputées ?**

Le rallye WAVE (*World Advanced Vehicle Expedition*) a été créé en 2010 par M. Louis Palmer, citoyen suisse, qui avait réalisé entre 2007 et 2008 au volant d'un taxi solaire le premier tour du monde avec un véhicule mû à la seule énergie solaire, afin de sensibiliser la population au changement climatique et à l'utilisation de cette énergie comme alternative au pétrole. La création de ce rallye et son succès lui ont valu le prix *Champion of the Earth* décerné par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), remis au siège de l'ONU à New York, l'encourageant à poursuivre dans cette voie.

En 2016, la sixième édition du rallye a réuni 70 équipes (60 voitures et 10 motos), qui sont parties de Bremerhaven en Allemagne le 11 juin, pour rejoindre Liestal le 18 juin, sillonnant l'Allemagne, la France et la Suisse. Le rallye a fait étape à Lausanne le 16 juin 2016. Les véhicules, dont de nombreux prototypes, ont été exposés et rechargés sur la place de la Riponne. Une tente a été montée pour l'occasion et deux *food trucks* étaient présents pour la restauration du public.

L'accueil d'une étape du rallye WAVE permettait de promouvoir la mobilité électrique, de renforcer l'image de Lausanne « Cité de l'énergie » et, plus marginalement, de mettre en avant les prestations commerciales des Services industriels (bornes de charges pour véhicules électriques *n-charge* et électricité renouvelable *nativa*[®]). C'est pourquoi, la Municipalité a répondu positivement à la demande des organisateurs de la manifestation. Quant à son coût, hors personnel communal, il s'est élevé à environ CHF 32'000.-, pris en charge pour moitié par la Ville et pour l'autre moitié par l'Etat de Vaud. Ce montant inclut les frais de communication, de sécurité, de location de la tente sur la place de la Riponne, de raccordements électriques et d'énergie pour la manifestation et la recharge des véhicules électriques, de mise à disposition du public de vélos électriques de démonstration, ainsi que de repas et d'hébergement des participants au rallye. Les charges de personnel (pose et dépose de

200 barrières vaubans, coordination, présence durant la manifestation) ont été évaluées à environ CHF 16'000.-. Le coût total de la manifestation a donc été pour la Ville, déduction faite de la participation cantonale, de l'ordre de CHF 32'000.-.

Les retombées économiques directes de cette étape de *WAVE* dans notre ville ont sans doute été modestes et le temps maussade qui prévalait durant la manifestation a certainement réduit le nombre de visiteurs attendus. En revanche, la couverture médiatique de l'événement a été très bonne, contribuant à la visibilité et à l'attrait de Lausanne.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Monsieur l'interpellateur.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 27 avril 2017.

Au nom de la Municipalité.

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter

